

**Littoral.** Les pelleteuses ont démolé hier à Marseille, sur la plage des Catalans, la pizzeria et le restaurant à la bouillabaisse renommée. Pas moins de 350 mètres carrés seront ainsi dégagés.

# Bye bye Calypso

Les membres du comité de défense du littoral 13 qui se sont déplacés pour l'occasion étaient presque surpris de voir se produire la démolition des bâtiments aux Catalans. Il faut dire que Gérard Jeanson, responsable de l'association, milite depuis des années pour la disparition de la pizzeria des Catalans et du Calypso. Un acharnement qui a fini par payer.

A ses côtés, Franck Pini, lui aussi membre du comité, et qui explique leurs actions mégaphone en main, plaisante : « au moins on est sûrs qu'ils ne pourront pas revenir en arrière cette fois ! » alors que les pelleteuses broient le carrelage de la terrasse. Si le comité s'est mobilisé, c'est pour faire respecter la loi littoral adoptée en 1986 qui stipule que dans le cas d'une ville littorale comme Marseille, tout bâtiment devra se trouver à une distance d'au moins cent mètres du rivage. Une disposition allègrement contournée depuis trente ans.

## Un coûteux retour à la légalité

Cependant, la mairie est devenue concessionnaire des Catalans en juillet 2013 et peut dès lors disposer de la plage. Les bâtiments qui ne respectent pas la loi littorale sont démolis et les Catalans gagneront ainsi 42% de leur surface, pour la modique somme de 10 à 12 millions d'euros. La Ville prévoit déjà de privatiser 20% de la surface de la plage, à hauteur maximale de ce que la loi auto-

rise.

Si le comité se bat contre cette résolution, rien n'est encore déterminé. Reste la satisfaction de voir la destruction de ces bâtiments. Franck Pini n'a pas de mots assez forts pour l'exprimer : c'est la « fin du copinage à la marseillaise », de la « zone franche dans le 7ème au bord de la mer », héritière d'une situation « digne des mauvais polars américains de série B ».

Toutefois, ils sont loin d'être satisfaits : d'autres bâtiments attisent leur ire, comme la villa de Solange Biaggi, l'adjointe au maire déléguée au commerce. « On va demander qu'on s'en occupe » affirme-t-il, revendiquant sa bataille pour la « fin des passe-droits ».

Gérard Jeanson est pour sa part plus optimiste : « Ça fait douze ans que je me bats pour la libération de la plage des Catalans, qui était payante pendant trente ans, aujourd'hui cette plage est devenue publique ».

Pour autant, il est habité par la même verve que son collègue Franck lorsqu'il énonce leurs prochaines luttes : « Notre combat continue sur la plage de la Pointe Rouge, sur la plage des Prophètes. Aujourd'hui le Calypso, la pizzeria des Catalans, demain la villa de Solange Biaggi et l'hôtel le Richelieu ». L'autre Calypso, celle de Cousteau, met aussi les voiles puisqu'elle est partie le même jour se refaire une beauté en Turquie : la fuite des nymphes...

MYRIAM MARIOTTE



Les travaux ont commencé hier matin à coups de pelleteuses mécaniques et de pioches. Ils devraient s'achever en juin prochain, bien que de nombreux aménagements soient encore à prévoir... PHOTO M.J.M.

**Trisomie 21.** Le conseil départemental accueille les 18 et 19 mars la 11e édition de la journée mondiale dédiée qui se déroule pour la première fois à Marseille, après Lyon et Paris.

## Inclusion sociétale et recherche, deux enjeux

« On ne dit plus "mongolien", indique Jacques Costils, président de l'association française pour la recherche sur la Trisomie 21 quand on lui demande ce qui a changé dans la société face à ce handicap. Hormis cette journée que l'association a initiée avec d'autres structures depuis 2005, « reconnue par l'ONU et l'OMS », il semble un peu dépité : « ça évolue de temps en temps, parfois on croit que ça s'arrange mais... ». Et de citer par exemple la possibilité pour certains départements comme celui des Yvelines, de récupérer 90% du montant des intérêts de sommes épargnées par des personnes handicapées, hébergées en internat H24 ». Pour lui, le système est « légal mais pas égal » et il déplore partout en France des inégalités sociales y compris dans le nombre de places en établissement. Interrogé sur les enjeux de cette manifestation, Emmanuel Charot, président de l'Urapei, évoque d'emblée l'évolution de la recherche et la notion d'inclusion. « Ce serait



Une des clés est celle des relations sociales à organiser le plus tôt en milieu ordinaire. PHOTO PHILIPPE POMEYER

d'abord l'école, d'adapter les structures et plus tard, concerne l'accès au logement, à un travail. En fait, cela évolue lentement. L'inclusion nécessite des moyens et même s'il y a des progrès ce n'est pas suffisant ». La recherche a permis « de mieux détecter les risques, de diminuer le recours à l'amniocentèse » et « peut-être qu'on sera capable bientôt avec une simple prise de sang de dépister ». Le thème du colloque organisé dans le cadre de la 11e journée mondiale dédiée s'intitule « Devenir adulte dans une société inclusive ». Pour la première fois, l'événement aura lieu à Marseille, accueilli dans les locaux du Conseil départemental par sa présidente, Martine Vassal. Il est organisé par 7 associations regroupées au sein d'une Alliance dont la Chrysalide fait partie, forcément très impliquée en tant qu'association accueillante. La question centrale demeure de « permettre aux personnes nées avec une Trisomie 21 d'accéder à une véritable citoyenneté, avec la même liberté de

choix que n'importe quel citoyen ». Ateliers débats au programme, réalisations de nature inclusive (RTM attitude), conférences sur l'accueil de la petite enfance, l'évaluation des compétences sociales. Sans omettre la recherche et les essais cliniques que notamment l'association AFRT finance, 9000 euros en 2015. La Trisomie 21 ou syndrome de Down, c'est avant toute chose un chromosome en plus sur la paire 21, soit un total de 47 au lieu de 46. Aujourd'hui, 2272 embryons en sont porteurs et on dénombre 570 naissances par an (chiffres HAS 2012). Des progrès dans le dépistage ont permis d'améliorer l'évaluation du risque de T21 et la prise en charge. D'autres pistes « pour améliorer le cognitif, les conséquences du déficitaire » sont étudiées au travers d'essais cliniques.

N.F.

Les 18 et 19 mars. Conseil départemental. St Just. Programme : [www.trisomie21-france.org/](http://www.trisomie21-france.org/) [www.chrisam.fr](http://www.chrisam.fr)